

Contexte :

Le poisson-lion (*Pterois volitans/miles*) est une espèce invasive originaire de la région Indo-Pacifique. Introduite en Floride par accident au début des années 90, sa prolifération rapide dans la région Caraïbe au cours des 20 dernières années menace désormais les écosystèmes marins côtiers de la Martinique.



Identification :

Le poisson-lion appartient à la famille des rascasses. Il peut atteindre 49 cm dans la région Caraïbe (contre 35 cm dans sa région d'origine). Les nageoires dorsales, anales et pelviennes sont dotées d'épines venimeuses. Son corps est rayé verticalement avec des bandes marrons / rouges et blanches plus ou moins sombres. Des excroissances sont présentes autour de la bouche et sur le front. Les nageoires pectorales en forme d'éventail peuvent atteindre le double de la taille de son corps.

Poisson juvénile (3 cm)



Poisson juvénile (5 cm)



Reproduction :

Une femelle peut pondre jusqu'à 30 000 œufs tous les 4 jours et toute l'année. Le développement larvaire se fait en surface pendant 25 à 40 jours. Au cours de cette période, les larves sont dispersées par les courants avant de rejoindre le fond et passer au stade juvénile. La taille de maturité sexuelle pour les mâles est 9 cm contre 18 cm pour les femelles.

Habitat et comportement :

C'est une espèce peu craintive dont les individus vivent seul ou en groupe. Son territoire s'étend sur quelques dizaines de mètres. Il est présent de la surface jusqu'à 300 m de fond et dans tous types d'habitats (mangroves, herbiers, récifs, anfractuosités...).



Régime alimentaire :

Le poisson-lion est un carnivore vorace qui se nourrit essentiellement de poissons et occasionnellement de petits crustacés. Toutes les espèces constituent des proies potentielles.

Impacts :

Ses capacités d'adaptation et de reproduction, la quasi absence de prédateurs et son grand appétit rendent son invasion très efficace. Les populations de poissons-lion sont une menace pour les peuplements de poissons locaux, la santé des récifs coralliens (moins d'herbivores favorise la prolifération d'algues) et toutes les activités économiques associées.

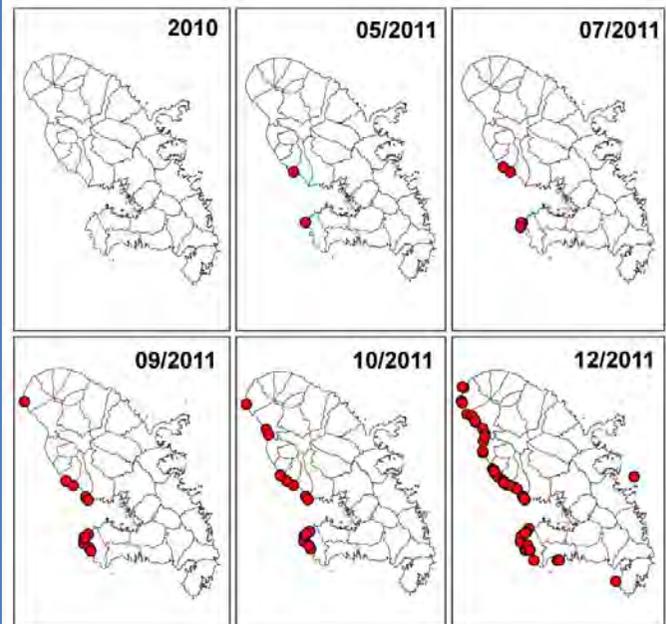
L'invasion en Martinique

Le poisson-lion est présent dans tout le bassin Caraïbéen et les Petites Antilles.

Les populations atteignent environ **100 individus/ha** dans le Pacifique et l'Océan Indien, mais ces valeurs sont largement dépassées dans la région Caraïbe.

Les densités élevées de poissons-lion ont un impact sur les peuplements de poissons locaux. Une diminution rapide de 80 % de la quantité de poissons a été mesurée sur certains sites aux Bahamas.

En Martinique, la première observation date de février 2011. Début 2012, près de 70 sites étaient touchés et plus de 400 individus observés, dont 250 capturés (Taille max : 30 cm ; min : 3 cm).



La prolifération de ce poisson sur les côtes de Martinique est inévitable. Néanmoins une stratégie de lutte efficace (captures en routine...) permettra de limiter les impacts sur les zones d'intérêt halieutique, patrimonial et touristique.

Plan d'actions

La DEAL Martinique a élaboré de façon concertée une stratégie de lutte contre l'invasion du poisson-lion. Elle a chargé l'**Observatoire du Milieu Marin Martiniquais** (OMMM) d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de la première phase du plan d'actions qui consiste à :

• **Recueillir et centraliser** les données d'observations et de captures.

• **Sensibiliser et développer des partenariats** pour optimiser l'effort de capture (distribution des kits de marquages et de captures...)



• **Récolter et étudier les individus :**

• **en plongée :** prospection, suivi et capture dans les zones sensibles et non fréquentées.



• **en laboratoire :** identification du sexe, étude génétique, analyse du régime alimentaire, contamination des chairs.



Comment nous aider?

Signalez toute observation ou capture de ce poisson à :

L'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais
0596 71 96 42 / ommm@wanadoo.fr

■ **Plongeurs :** balisez la zone d'observation à l'aide des kits de signalisation distribués dans les clubs et magasins de plongée.

■ **Chasseurs :** n'hésitez-pas à flécher les individus observés.

■ **Pêcheurs :** ne le relâchez pas en mer.

 **Soyez prudents, les épines du poisson-lion sont venimeuses et peuvent provoquer de fortes douleurs pouvant être suivies de complications. Si vous êtes piqués, approchez une source de chaleur de la plaie et consultez un médecin au plus vite.**

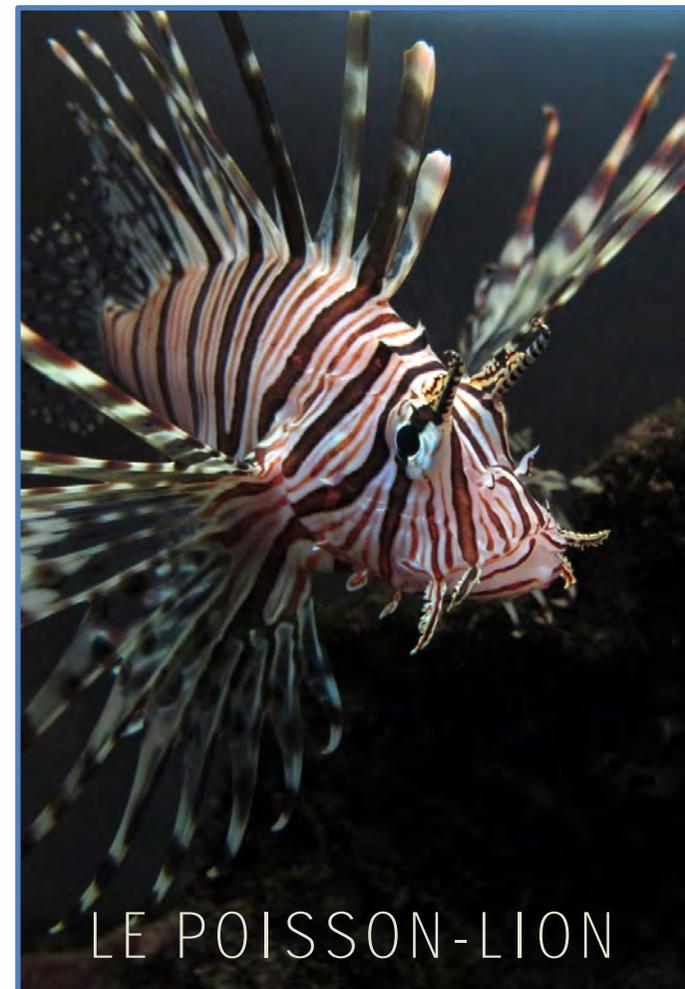


IFRECOR
Martinique



Observatoire du Milieu Marin Martiniquais
3 Avenue Condorcet – 97200 Fort de France
ommm@wanadoo.fr / 0596 71 96 42

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Pointe de Jaham – BP 7212 - 97274 Schœlcher Cedex
Fabien.vedie@developpement-durable.gouv.fr / 0596 71 77 90



LE POISSON-LION

UNE MENACE POUR NOS RÉCIFS ...

